## Multiculturalisme

Nous sommes libres d'être nous-mêmes, mais cette liberté ne peut pas et ne doit pas être le fait de la chance.

Qu'est-ce, encore, que cela veut dire! Eh bien, ce sont les œufs que pond le premier ministre du pays actuellement, et ils sont carrés, monsieur le président. Et il poursuit:

Si la liberté de choix est en danger pour certains groupes, elle est en danger pour tous.

De quel choix? De quoi s'agit-il? Est-ce qu'il s'agit de la distinction à faire entre Canadiens français et Canadiens anglais? Est-ce qu'il s'agit de groupes ethniques? Qu'est-ce que cela vient faire ici?

Alors, monsieur le président, je voulais profiter de l'occasion de cette déclaration pour souligner ces points qui devront être clarifiés et amener le gouvernement à considérer beaucoup plus sérieusement toutes les choses et tous les domaines qui ont trait à la véritable émancipation et épanouissement des individus qui constituent ce pays.

**(1542)** 

## [Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, nous sommes généralement autorisés, après qu'un ministre a fait une déclaration, à lui poser une ou deux questions. Je tiens à lui en poser une, afin de dissiper toute espèce de doute qui pourrait subsister quant à l'attitude de notre parti à l'égard du multiculturalisme. J'en veux au député socialiste qui vient de parler d'avoir tenté de travestir la vérité.

C'est une chose pour un député de manifester de l'inquiétude quant à l'aspect multiculturel de notre pays, et c'en est une autre d'utiliser l'argent des contribuables pour l'acheter, ce qui me choque profondément. Je tiens à rappeler au ministre que c'est son parti, en la personne du premier ministre (M. Trudeau), naguère ministre chargé du multiculturalisme et du ministre qui étaient du côté du gouvernement, lorsque l'opposition a proposé de modifier la loi sur l'immigration de façon à y faire figurer le mot multiculturalisme. C'est une initiative importante que nous avons prise à cette occasion et qui témoigne de ce que nous apprécions le merveilleux apport...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député devrait maintenant poser sa question.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'étais justement sur le point de la poser, car je vous surveillais du coin de l'œil et je me rendais compte que je m'étais aventuré sur une voie dangereuse.

## M. Cafik: Bravo!

M. Alexander: C'est le ministre qui a crié bravo! Le ministre peut-il dire aux Canadiens ce qu'il entend recommander au ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen), lui qui se soucie tellement du multiculturalisme au Canada qu'il a proposé un amendement à la loi sur l'immigration? Monsieur l'Orateur, je vois le ministre de la Justice (M. Basford) en

train de déranger le ministre d'État au multiculturalisme (M. Cafik) au moment même où je lui pose une question extrêmement importante. On ne respecte donc rien ici?

Le ministre m'a promis qu'il allait examiner cette question avec ses collègues. Je voudrais savoir s'il l'a fait pour que l'on puisse apporter une modification à la loi sur l'immigration, en y ajoutant le mot «multiculturalisme», ce qui serait, à mon avis, une bonne chose. Cela donnerait une certaine crédibilité à la fonction du ministre.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, la demande du député de Hamilton-Ouest est, je trouve, tout à fait justifiée. Il ne fait aucun doute que la population d'origines et de cultures autres que françaises ou anglaises a demandé avec insistance à ce que la loi sur l'immigration fasse mention de l'aspect multiculturel de notre société. Je ne me suis pas occupé de cette affaire, car je présidais au même moment le comité des finances, du commerce et des questions économiques. De toute façon, je suis bien conscient du véritable désir qu'a la collectivité ethnoculturelle de faire sanctionner le principe du multiculturalisme par la loi. Je dois dire que je suis d'accord avec ce profond souci.

(1552)

J'ai déjà indiqué au député de Hamilton-Ouest que j'étudiais les façons de le faire. Maintenant que la loi sur l'immigration a été adoptée, il y a de meilleures façons de donner un caractère plus tangible au multiculturalisme. Non seulement des députés mais les citoyens ont exprimé le désir de faire figurer le multiculturalisme dans toute nouvelle constitution qui pourrait être proposée. Il est bien clair que ce serait une des façons les plus tangibles de faire reconnaître ce principe dans la loi et la constitution même. C'est une possibilité. Il y en a d'autres.

Devrions-nous consacrer le multiculturalisme par une loi spéciale du Parlement qui encouragerait l'adoption de programmes et de principes dans ce sens? Je crois que ce serait une façon plus concrète de le faire que par la loi sur l'immigration. Je signale au député que je partage les préoccupations de la Chambre et du public en général. J'essaie de trouver une façon importante et symbolique de faire reconnaître l'aspect multiculturel du Canada qui est une réalité quotidienne de notre pays. On peut envisager de le faire par des lois du Parlement. Ma direction générale cherche des façons de mieux parvenir aux objectifs qui ont été portés à mon attention.

M. Alexander: Cela est très, très intéressant. Mais le ministre temporise. Nous parlons d'une constitution que, sauf erreur, le ministre vient juste de voler à un porte-parole de notre parti. Nous parlons d'une loi spéciale. Cette façon d'agir du gouvernement laisse beaucoup à désirer. A quoi cela sert-il au ministre de prononcer des phrases creuses qui ne convainquent personne?

[M. Matte.]